



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU VENDREDI 28 JANVIER 2022

QUESTION N°11

CENTRE DE TRI – PROJET DE CENTRE DE TRI – DEPOT DE LA REPONSE A L'APPEL A PROJET CITEO – MANDAT DONNE AU SYNDICAT MIXTE FLANDRE MORINIE

RAPPORTEUR : Madame Sophie WAROT

En janvier 2018, nous avons lancé une étude territoriale de modélisation d'un dispositif de traitement des emballages ménagers. Cette étude couvrait le territoire du SMLA, du SMICTOM des Flandres, du SIROM Nord. Cette étude était aussi ouverte au territoire de la communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). En début d'année 2020, les différents scénarii ont été présentés à chaque Syndicat du SMFM. Aucune position n'a été arrêtée que ce soit par les syndicats du SMFM ou par la CABBALR.

En 2021, la CABBALR a organisé une réunion réunissant les territoires de notre étude mais aussi Arras, Douai et Lens Liévin. Les élus présents ont décidé, à la suite de cette rencontre, que le Béthunois, l'Audomarois, le SMICTOM et le SIROM devaient travailler ensemble pour la construction du centre de tri.

En Mai 2021, l'appel d'offres pour le recrutement d'un bureau d'études a été lancé par la CABBALR. Les techniciens se sont réunis à 3 reprises pour accompagner cette étude. En Novembre les élus se sont réunis en 1^{er} COPIL et il a été décidé d'affiner le travail réalisé pour 2 scénarii : le premier pour une implantation à Lillers et le deuxième pour une implantation à Arques.

En décembre 2021, lors du 2^{ème} COPIL, les conclusions du document présenté ne retenaient que le territoire de Lillers.

Suite à cette présentation, les Présidents du SMICTOM, du SIROM, du SMLA et du SMFM se sont réunis et ont décidé de sortir de l'étude CABBALR. En effet le SIROM ou le SMICTOM se retrouvaient éloignés du centre de tri ce qui était difficilement explicable auprès des citoyens de leur syndicats.

Compte tenu de l'habitude de travail en commun au sein des instances du SMFM, il a été proposé que le Syndicat Mixte Flandre Morinie puisse porter la réponse à l'appel à projet CITEO pour un nouveau centre de tri. Un bureau d'études accompagnera le SMFM pour la rédaction de cette réponse, le coût est pris en charge par le Syndicat.

Aussi, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord, à l'unanimité des voix pour :

- Autoriser le Président du Syndicat Mixte Flandre Morinie à déposer auprès de CITEO une réponse à l'appel à Projet sur l'adaptation des centres de tri au tri de tous les emballages ménagers, et l'amélioration des performances de tri – phase 5 pour le compte du SMLA, du SMICTOM et du SIROM.
- Autoriser le Président du Syndicat Mixte Flandre Morinie à poursuivre les études nécessaires à la construction du futur centre de tri.
- Pour autoriser le Président et la Vice-Présidente déléguée au centre de tri de représenter le SMLA au sein du bureau élargi du SMFM.
- De confier, à compter de l'ouverture du nouveau centre de tri sous maîtrise d'ouvrage SMFM, la totalité des déchets recyclables issus de la collecte sélective.

Rendu(e) exécutoire

Le...
Le Président,

Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS
177 Rue de Thérouanne
BP 20006
62501 SAINT-OMER CEDEX

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT**

Bertrand PETIT

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 1 FEV. 2022

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-deux, le 28 janvier 2022 à 18H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 21 janvier 2022.

ETAIENT INVITES

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Mme Véronique BOIDIN, Déléguée Titulaire, a donné pouvoir à Mme Christine SEILLIER, Déléguée Titulaire
- Monsieur Frédéric SABLON, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr Alain MEQUIGNON, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué Titulaire est remplacé par Mr Olivier BRUNET, Délégué Suppléant
- Monsieur Benoît ROUSSEL, Vice-Président, a donné pouvoir à Mme Florence WOZNY, Vice-Présidente

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 1 FEV. 2022